

Le Cahier de l'ACSALF

Association canadienne des sociologues et anthropologues de langue française

Volume 4, no. 1, avril 2007

Critique du capitalisme avancé

Mot du président

Paul SABOURIN,

Département de sociologie, Université de Montréal

Le numéro des Cahiers que nous propose un collectif d'étudiants et de professeurs porte sur le renouvellement de la critique du capitalisme. Le travail de connaissance que nous donne à voir ce regroupement de chercheurs me semble correspondre d'une façon exemplaire à cette tâche originale de la sociologie et de l'anthropologie d'opérer des médiations entre les savoirs sociaux et les pratiques sociales.

Tels que le constatent les éditeurs, les années qui suivirent l'effondrement du mur de Berlin furent celles de l'émergence de discours béats sur la supériorité tous azimuts des régimes capitalistes et de l'horizon indépassable de l'économie de marché chez les idéologues, et même, il faut le dire, chez certains chercheurs des sciences sociales. Le triomphe de ce discours stéréotypé de la « pensée unique » n'a d'égal, lorsque l'on a connu les deux époques, que celui

d'une certaine doxa marxiste et ses relectures simplistes et figées de l'œuvre de Marx, ignorant les problèmes de connaissance notamment ceux issus des développements historiques subséquents.

Les auteurs du numéro montrent que ce qui caractérise fondamentalement notre travail de connaissance est notre capacité à mettre en rapport et assumer des traditions intellectuelles, ici marxienne, celle des développements du marxisme et plus généralement de la sociologie de l'économie à travers la problématique « économies et sociétés ». Mais plus encore, il s'agit de les confronter à l'observation des expériences sociales contemporaines, aux multiples transformations que trace le phénomène de financiarisation, afin non seulement d'envisager de les réactualiser suivant la prolongation d'une exégèse, mais littéralement de les redéployer privilégiant la nécessité d'une théorie constamment confrontée au travail construit d'observation des expé-

riences sociales. Les limites évidentes des économies capitalistes actuelles fondent la nécessité de ce travail spécifique caractérisant nos disciplines. C'est à cette condition que nos disciplines apporteront une contribution à la critique sociale du capitalisme élaborée par les citoyens. Dans la poursuite de ces efforts, il deviendra nécessaire d'y adjoindre selon moi, les acquis de l'anthropologie de l'économie dont le regard original s'avère fondé sur l'observation et la théorisation des économies du sud.

Ce numéro introduit très bien la thématique de la prochaine année de l'ACSALF qui culminera en 2008 avec le premier colloque autonome de notre association portant sur les rapports entre la sociologie et l'anthropologie et les formes de critiques sociales. Le 9 mai prochain, nous invitons tous les membres de l'ACSALF à venir discuter des orientations du colloque 2008 au congrès de l'ACFAS à Trois-Rivières.

Un mot de l'éditeur

Frédéric HANIN, Département des relations industrielles, Université Laval

François L'ITALIEN, Département de sociologie, Université Laval

Éric PINEAULT, Département de sociologie, UQAM

L'éclipse des marxismes à la fin du siècle dernier a marqué la fin d'un horizon de recherches critiques portant sur le capitalisme, sur sa nature, sa signification et son histoire. Si les raisons de cet essoufflement peuvent être principalement trouvées du côté de la guerre perdue par le « socialisme réel » contre le nouveau libéralisme, on peut penser qu'elles ressortent tout autant des insuffisances théoriques propres aux analyses d'économie politique marxiste. Ayant pris certaines caractéristiques contingentes du capitalisme industriel du 19^e siècle pour des traits structurels de cette forme, et flirtant souvent avec un positivisme scientifique peu propice à saisir la radicalité et la généralité des dispositifs mis en œuvre par le capital pour assurer son maintien et sa reproduction, ces analyses ont très tôt présenté leur incapacité à rendre compte de la signification des transformations décisives du capitalisme au 20^e siècle. L'extension massive des mécanismes de valorisation et d'accumulation financière du capital, la genèse de clivages de classes en

dehors des formes « bourgeoises » de domination, la captation et l'exploitation croissante de ressources dites « intangibles » dans le rapport capitaliste, l'intensification du contrôle des corporations sur la vie des individus et des sociétés, le rôle de plus en plus structurant de la « liquidité » dans la production des formes de la valeur, la différenciation inédite des formes de rémunération, l'« organisation » et la précarisation progressives de la condition salariale : autant de réalités qui ont été relativement éclipsées par les marxismes mais qui ont fortement caractérisé le développement récent du capitalisme, au point d'en modifier substantiellement les modalités opératoires dominantes. Autant de réalités, en fait, qui appellent à être resaisies et comprises de manière critique, de façon à mettre en lumière la logique immanente de reproduction, les structures sociales de régulation et les formes performatives et communicationnelles propres au capitalisme avancé.

Voir page 7 : Mot de l'éditeur (suite)

Sommaire :

Éric Pineault, <i>Pour une sociologie critique du capitalisme avancé</i>	2
Frédéric Hanin, <i>Le paradigme de l'option comme théorie de la valeur du capitalisme avancé</i>	2
Julia Posca, <i>Comment se représenter les rapports sociaux dans le cadre du capitalisme avancé? Regard sur le concept de classe sociale</i>	3
Marc-André Gagnon, <i>La théorie de l'accumulation différentielle : Analyser le capital en tant que pouvoir social</i>	4
François L'Italien, <i>Organisations financières et financiarisation des organisations</i>	5
Marie-Pierre Boucher, <i>Un régime salarial flexi-segmenté</i>	5
Pier-Luc Bilodeau, <i>Nuancer le discours sur la stratégie d'entreprise : la recherche de flexibilité et les conventions collectives de longue durée</i>	6
Catherine Beaudry, <i>Les nouvelles figures de travailleurs du savoir : vers une précarisation de l'emploi et un effritement des protections sociales?</i>	7

Pour une sociologie critique du capitalisme avancé

Éric PINEAULT

Département de sociologie, UQÀM

La sociologie contemporaine est prise devant la situation paradoxale d'une intensification de l'emprise de la dynamique capitaliste sur l'historicité et la culture des sociétés contemporaines couplées à un relatif épuisement des paradigmes de compréhension critique de cette même dynamique historique. Nous croyons que cette perte d'actualité des théories critiques du capitalisme relève autant des mutations propres à ce système social d'accumulation depuis la crise du fordisme que d'une panne dans le renouvellement des explications sociologiques de ces transformations. Il est impossible ici de revenir sur les raisons qui, selon nous, sous-tendent l'épuisement du pouvoir explicatif des « théories » reçues sur le capitalisme, nous nous limiterons à proposer des linéaments pour une reconstruction d'une posture critique ayant une portée à la fois cognitive, normative et expressive vis-à-vis de la nature du capitalisme contemporain, de sa logique profonde et de sa trajectoire historique.

Le point de départ d'un tel exercice implique un retour sur les catégories élémentaires, catégories du savoir et de la pratique, par lesquelles s'est autonomisé et consolidé le principe d'accumulation capitaliste comme finalité sociale effective, non pas comme occasion et aventure ponctuelle (Weber), mais comme système social qui imposa sa dominance historique sur les sociétés modernes, en particulier les sociétés anglo-saxonnes. En ce sens, le travail théorique et critique opéré par Marx sur les médiations fondamentales du capitalisme compris comme « mode de production » de la

société est à revoir, en particulier sa compréhension de la valeur et de la monnaie. Si la seconde fait l'objet actuellement d'un foisonnement d'analyses institutionnalistes (en France, le collectif réunit autour de Bruno Thérêt, de Michel Aglietta et André Orléan, dans le monde anglo-saxon par des auteurs du courant postkeynésien), l'analyse de la première a été délaissée tant par l'économie politique que par la sociologie. Pourtant, un certain nombre de travaux philosophiques sur la question, en particulier par Moishe Postone, montre la centralité de cette catégorie ainsi que les mésinterprétations dont elle a fait l'objet dans la tradition marxiste. En effet, comme le montre Postone, et Trai Han Hac, Marx s'est donné une théorie sociale de la valeur dans le cadre d'une critique de la théorie valeur-travail ricardienne, malheureusement la doxa marxiste a confondu l'objet de la critique avec son résultat. L'analyse critique du concept de valeur est d'autant plus importante qu'elle interroge le lieu d'articulation entre économie et société, c'est-à-dire la possibilité même de l'existence du capitalisme, comme l'avait vu Michel Henry.

L'exercice critique ne doit pas se limiter à l'examen des catégories élémentaires ou médiations fondamentales, les représentations du capitalisme comme totalité doivent aussi être questionnées. En ce sens, nous proposons une distinction entre capitalisme libéral et capitalisme avancé pour souligner le dépassement de certains éléments clés du cadre sociojuridique propre au capitalisme pendant sa phase d'émergence et d'expansion initiale qui culmine avec l'industrialisation de l'Europe et de l'Amérique du Nord au XIXe siècle. En effet, le régime de propriété et les catégories socio-

juridiques gouvernant la société civile (droit des contrats, du travail) ont été complètement bousculés par la reconstruction « corporative » du capitalisme au début du XXe siècle. Le principe de l'organisation détermina la logique de l'accumulation elle-même dans le sens où l'accumulation de capital se traduira par l'accumulation de puissance organisationnelle plutôt que par une simple expansion du marché et du domaine de la marchandise dans la société. La prédominance de cette nouvelle logique fut observée dès les tournants du siècle par Veblen et est actuellement théorisée par une sociologie américaine de la corporation relativement inconnue dans le monde francophone. Avec Freitag on peut qualifier cette deuxième grande phase du développement capitaliste comme avancé afin de souligner de manière critique comment les déterminations internes à l'accumulation capitaliste, c'est-à-dire le principe même de l'organisationnalité, se sont extériorisées sous la forme de rapports sociaux plus généraux qui structurent maintenant la société comme totalité. Il ne faut pas pour autant réifier ce développement sociohistorique en une logique immuable du capitalisme, mais plutôt penser et analyser son développement contingent et souligner sa dépendance sur des nouvelles institutions sociojuridiques, des nouveaux rapports de force politiques et des nouvelles déterminations culturelles dont il ne contrôle ni la production ni la reproduction. Bref, un immense chantier d'interrogation et de travail de synthèse s'ouvre à la sociologie, dans la mesure où elle sait développer une analyse critique du capitalisme avancé qui évite les pièges de l'expressionnisme et du fonctionnalisme.

Le paradigme de l'option comme théorie de la valeur du capitalisme avancé

Frédéric HANIN

Département des relations industrielles,
Université Laval

D'un point de vue historique, on pourrait avancer l'idée qu'à chaque stade du capitalisme correspond une conception différente de la valeur des marchandises : de la valeur travail commandée d'Adam Smith (1776)¹ associée au capitalisme industriel, à la valeur d'option dans le capitalisme des « money managers » (Minsky, 1986). La théorie de la valeur du capitalisme avancé prend une forme et une finalité financières² avec la naissance de la finance comme « dispositif » (Foucault, 2004) : à la fois discipline académique, pratique professionnelle, idéologie managériale et forme de contrôle du capital sur le travail par la reconfigu-

ration des rapports sociaux de production et de distribution de la richesse.

1. La détermination de la valeur

La théorie de l'option financière développée par Black et Scholes (1973) est avant tout une création académique qui répond à un besoin social de légitimité de certaines pratiques financières (Mackenzie et Millo, 2003). L'achat de titres à crédit ou encore l'achat de futures et d'options financières était une pratique courante dès le dix-huitième siècle (Cope, 1978) mais elle était souvent associée à la manipulation des cours boursiers ou à une forme de jeu de hasard.

La renaissance d'un marché des options financières aux États-Unis, forme

d'achat et de vente à crédit de titres financiers, a été rendue possible grâce à la démonstration mathématique que la valeur d'une option n'était ni aléatoire, ni arbitraire (Hull, 2004). Ce nouveau paradigme de la valeur exprime une conviction profonde que la valeur d'un actif particulier est une question de probabilité qui ne dépend ni de l'historique du prix de cet actif, ni du comportement d'acteurs particuliers sur le marché, mais uniquement du rendement et du risque de cet actif en relation avec le rendement et le risque moyens du marché.

2. Les formes de la valeur

Dans le domaine de la finance, la nouvelle théorie de la valeur d'option s'accompagne

¹ La bibliographie est disponible sur demande auprès de l'auteur.

² Les premiers auteurs à identifier véritablement la nature du capitalisme financiarisé sont T. Veblen (1904) et J.M. Keynes (1936). Tous deux ont développé une sensibilité particulière aux changements sociaux qui se produisent au tournant du vingtième siècle avec la croissance des marchés financiers et de la spéculation, au détriment de la circulation industrielle, de la production de marchandises, et de l'emploi.

de profonds bouleversements. Sur le plan académique, la finance devient une discipline en soi, émancipée de ses arrières pensées empruntées à la science économique. Sur le plan professionnel, la gestion d'actifs devient une profession reconnue avec la création des associations d'analystes financiers. Sur le plan politique, la théorie des options vient légitimer la création des marchés de produits dérivés et le mouvement de déréglementation des activités financières qui débute au milieu des années 1970.

Aujourd'hui le principe de l'option est présent dans l'ensemble des sphères de l'activité économique, qui s'accompagne d'une nouvelle idéologie de la gouvernance axée sur la flexibilité des activités, la création de valeur, le contrôle direct des activités par l'abolition des niveaux hiérarchiques, et le contrôle stratégique par les fusions et acquisitions sur les marchés boursiers. Dans le domaine du financement des entreprises, la création de titres hybrides (actions ou obligations associées à des options) est devenue la norme et les banques gèrent le risque de crédit à l'aide de produits dérivés de transfert de risque. La détention d'actifs monétaires est représentée sous la forme d'une option

nominale (Black, 1990). L'option-réelle permet de concevoir la décision d'accumulation de capital ou d'infrastructures comme la détention d'une option d'achat (Cherif et Dubreuil, 2006). Le consommateur-épargnant se voit offrir autant des produits d'épargne financiers à capital garanti et à rendement variable, que des formules de location avec option d'achat dans le domaine des biens d'équipement. Dans le domaine de la négociation collective, on a vu récemment la négociation de conventions de longue durée avec une option de prolongation automatique en cas de nouveaux investissements de la part de l'entreprise.

3. Le partage de la valeur

La théorie de la valeur d'option n'est pas sans effet sur la question de la répartition de la valeur car on assiste à une reconfiguration du compromis social issu de la société salariale (Castel, 1995). Le triptyque investissement - débouchés - emploi régulé par la productivité, la politique industrielle et la négociation collective et dont la finalité résidait dans la sortie de l'activité industrielle de la concurrence constituait une poignée de main implicite entre les acteurs

collectifs du modèle de régulation keynésien.

La nouvelle répartition de la valeur du capitalisme avancé repose sur un nouveau triptyque composé de : la réduction du capital et des équipements - l'abandon des activités périphériques à faible valeur ajoutée (généralement éloignées du marché et du client) - l'externalisation³ des engagements sociaux de l'entreprise (assurance santé, assurance retraite, gestion du personnel, impact des activités sur les résidents), régulé par les effets de richesse sur les marchés financiers, la comptabilité financière et la gestion des risques sociaux.

Les conséquences de cette nouvelle régulation sont l'accroissement de l'intensité du travail (Askenazy, 2004), le développement par la sous-traitance de nouvelles formes de domination entre les entreprises, et le transfert de la gestion des risques sociaux à d'autres acteurs privés (compagnies d'assurances, entreprises de gestion de personnel, organisations sociales, municipalités, etc.), « désencastrant » ainsi l'économie du social et du politique (Cohen, 2006).

³ Et ce, aussi bien à travers le recours à la gestion par des tiers que par le retrait de la responsabilité des organisations sous le motif que ce sont des effets externes à l'activité économique.

Comment se représenter les rapports sociaux dans le cadre du capitalisme avancé ? Regard sur le concept de classe sociale

Julia POSCA

Département de sociologie, UQÀM

Traditionnellement, la notion de classe sociale a permis de conceptualiser la domination dans les sociétés capitalistes. Parallèlement, au siècle dernier, la lutte des classes constituait le moteur des conflits politiques, et la figure de l'ouvrier résumait l'identité collective du sujet en lutte contre le capital. Or dans la foulée de Mai 68 et de la dissolution de l'Union soviétique vont s'imposer de nouvelles représentations du sujet politique et de l'ordre économique et social qui remettront en question les formes de l'action politique et feront voler en éclat les « grands récits » de la sociologie.

Depuis, les sociologues ou bien célèbrent « la mort des classes », ou bien abandonnent cette notion au profit de celle de stratification. La sociologie de la domination est devenue une sociologie de l'inégalité qui suppose que le rôle de la discipline est de construire une « cartographie » de l'inégalité, soit un inventaire toujours plus détaillé des diverses formes de discrimination. Le mot « classe » est parfois utilisé, mais comme synonyme de classification : il y a les hommes et les femmes, les valides et les handicapés, les autochtones et les blancs, etc. Il n'y a pas de référence à une domination structurelle (qui serait le résultat de l'organisation économique, pour faire vite), mais plutôt à une iniquité conjoncturelle (qui peut être résorbée par des politiques gouvernementales, par exemple). En ce sens, l'abandon de la notion d'exploitation a ouvert la porte à la thématique de la discrimination et de la réparation : toute inégalité est une

injustice qui doit être réparée, un droit nié devant être reconnu.

Par conséquent, la dissolution de la figure du prolétaire - voire du travailleur - inaugure l'ère de l'individu pluriel, « agent » luttant pour la reconnaissance des multiples facettes de son identité. En effet, rares sont les groupes qui aujourd'hui appellent à la lutte des classes. Si la classe moyenne reste un référent fort pour les riches comme pour les pauvres, c'est plutôt en tant qu'évaluation quantitative (« mon salaire est dans la moyenne ») que comme identité collective construite politiquement (ce qu'était à une autre époque la classe ouvrière face à la bourgeoisie).

Dans ce contexte, appliquer une analyse de classes à la polarisation économique peut sembler désuet. Pourtant, on voit émerger un discours en appui à ce qui pourrait être considéré, si on accepte l'hypothèse du pouvoir grandissant des institutions et des acteurs financiers sur l'économie et la société, comme une classe dominante, soit une overclass financière, hétérogène certes au niveau de sa composition, mais homogène quant aux intérêts qu'elle défend.

On fait ici référence à une thèse développée par l'entreprise de services financiers Citigroup. L'hypothèse de base veut que dans les pays où l'accumulation de la richesse est fortement concentrée (ce qu'ils appellent *plutonomy*), la consommation démesurée de la minorité réduit l'instabilité des marchés financiers, garantissant aux investisseurs des rendements positifs. La conclusion qui en découle est que tant que la richesse sera distribuée de façon asymétrique, les marchés financiers seront à l'abri

des fluctuations qui perturbent périodiquement l'économie. Il est intéressant de voir que cette thèse apparaît au moment où la pensée libérale est de plus en plus hégémonique, comme en témoigne par exemple l'enflure qu'a pris dans l'opinion publique et les médias québécois « l'éloge de la richesse » et de la libéralisation économique nécessaire à sa création...

En quoi ce discours en est un de classe? Premièrement, parce qu'il décrit une structure de classes et les mécanismes de sa reproduction (dimension descriptive). Ensuite, puisqu'il assure une fonction de légitimation, en justifiant les privilèges dont jouissent les membres d'une classe (les riches sont utiles puisqu'ils favorisent la croissance économique), et une fonction performative, en stimulant la reproduction de cette classe et la défense de ses intérêts par la diffusion, à l'intérieur et à l'extérieur de la sphère financière, de cette thèse (dimension normative).

Le concept de classe nous permet ainsi d'adopter une perspective macrosociologique sur la question de la (re)production du pouvoir dans les sociétés capitalistes. Quant au rapport qu'entretient la théorie sociologique avec les mécanismes discursifs de légitimation de l'ordre social, on laissera la question suivante en suspend : comment la sociologie, discipline traditionnellement critique du capitalisme, est parvenue à incorporer le discours de la classe dominante au point de contredire ce que ses représentants eux-mêmes affirment, à savoir que leur domination est le déterminant principal de la supposée « nouvelle structure de l'inégalité »?

La théorie de l'accumulation différentielle : Analyser le capital en tant que pouvoir social

Marc-André GAGNON

Département de sciences politique,
Université de York

Dans sa *Theory of Business Enterprises* de 1904, Thorstein Veblen proposait une analyse novatrice pour appréhender le capitalisme à l'ère des corporations. Contrairement à la théorie économique qui définit arbitrairement le capital en tant que moyen de production, Veblen recourt à l'analyse empirique pour montrer que le capital des entreprises d'affaires correspond plutôt à leur capacité de contrôle ou de sabotage de la production industrielle.

La capacité de revenu du capital, en tant que valeur actualisée des flux de revenus futurs, est ainsi déterminée par l'ensemble des structures sociales (institutions, habitudes de pensée, législations) pouvant offrir aux hommes d'affaires un plus grand contrôle sur les moyens de production, mais aussi sur les moyens d'existence de la communauté en général (Veblen 1908; 1923). L'accumulation du capital devient un processus d'accumulation du pouvoir des hommes d'affaires sur la communauté par la mise en place de structures sociales servant leurs intérêts et accroissant leur capacité de revenu. Mais l'analyse de Veblen reste lacunaire : la concurrence et la répartition du pouvoir entre les hommes d'affaires eux-mêmes sont peu développées et Veblen insiste pour ne faire du capital qu'une capacité parasitaire de sabotage (en opposition à l'idée de capacité de production) et évacue de ce fait les pouvoirs institutionnels non parasitaires.

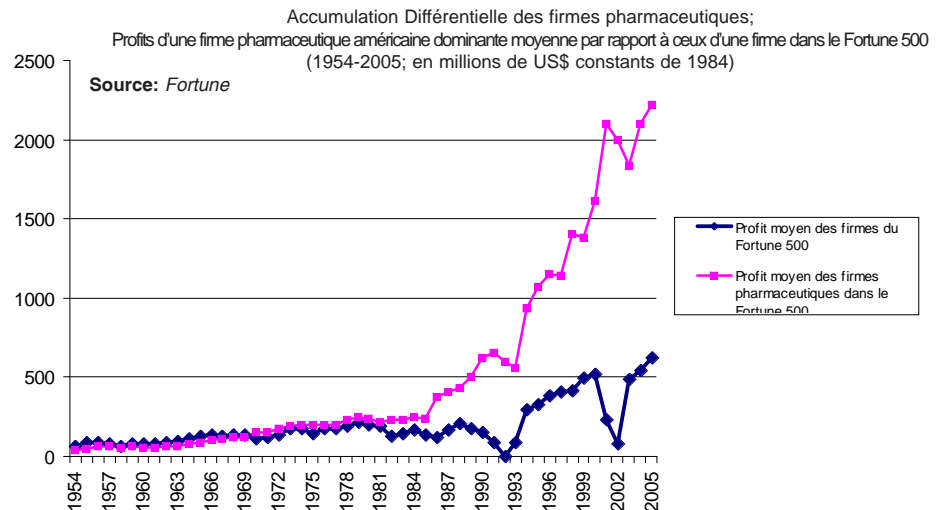
Jonathan Nitzan (1998; 2001) et Shimshon Bichler (2000; 2002), s'inspirant en partie de Veblen, ont comblé ces lacunes en proposant une théorie générale du pouvoir capitaliste analysé en termes d'accumulation différentielle. Pour Nitzan et Bichler, le capitalisme doit être analysé en tant qu'ordre social où l'accumulation n'est pas le résultat de la production, mais plutôt la conséquence des luttes pour organiser les structures sociales, entre l'élite et le reste de la société, mais aussi au sein de l'élite elle-même. Les organisations sociales dominantes, dont les firmes dominantes, sont les acteurs privilégiés de ce jeu de restructuration sociale. Si la littérature sociologique a abondamment démontré l'importance des organisations sociales et des firmes dans la construction institutionnelle des comportements sociaux, la dynamique capitaliste se comprend alors comme lutte de pouvoir pour instaurer les structures sociales favorables à leur différentiel de pouvoir sur les autres acteurs. Les résultats de cette lutte pour le pouvoir se traduisent quantitativement par les différentiels de capital, en tant que capacité de revenus, entre ces organisations. Le capital devient ainsi la forme marchandisée du pouvoir sur la société.

Mais dans la logique capitaliste, le but n'est jamais de maximiser son profit, le but est de maximiser l'écart entre son profit et celui des

autres, il faut battre la moyenne. L'accumulation capitaliste doit être mesurée en termes différentiels, en comparant la capacité de revenus d'une firme avec la moyenne des firmes. Par exemple, comparons la capacité moyenne de profit des firmes pharmaceutiques américaines dominantes (listée dans *le Fortune 500*) par rapport à l'ensemble des firmes du *Fortune 500*

vantant les miracles de la « nouvelle économie ».

L'approche en termes d'accumulation différentielle proposée par Bichler et Nitzan montre que la capacité de profit des firmes, ou leur emprise sur la société, ne sont pas déterminées par leur niveau de production, mais plutôt par tout type de réalité institutionnelle offrant une



Le tableau 1 indique clairement que la capacité de profit des pharmaceutiques a augmenté considérablement depuis le début des années 1980 en comparaison aux autres secteurs. Selon la théorie de l'accumulation différentielle, cela signifie que l'emprise de ces firmes sur les structures sociales a considérablement augmenté étant donné le différentiel important de la capacité de profit. Si le différentiel de profit nous offre ici un résultat quantitatif pour mesurer la croissance du pouvoir social, il n'offre aucune explication qualitative quant aux raisons de cet accroissement.

Nous avons montré ailleurs (Gagnon 2006) que ce différentiel de profit n'est pas dû à une croissance de la productivité. Il s'explique par une vague importante de fusions-acquisitions, mais aussi par l'accroissement différentiel du taux de rentabilité dû à la mise en place d'un nouveau régime de propriété intellectuelle aux États-Unis depuis le début des années 1980 pour offrir un avantage stratégique important aux firmes américaines. Ce nouveau régime s'est traduit pour les pharmaceutiques par le recentrage de la recherche universitaire sur la recherche appliquée en partenariat avec les firmes, des avantages fiscaux importants, la transformation des structures réglementaires en faveur des grandes entreprises, une extension des droits de propriété intellectuelle au niveau national et international ainsi qu'un marketing massif auprès des médecins et de la population pour accroître la prescription de médicaments brevetés. À ceci s'ajoute la légitimation hégémonique par discours économique enthousiaste

capacité à procurer un revenu. En tant que forme marchandisée du pouvoir social, le capital reste une quantité mesurable reflétant les dynamiques de pouvoir dans une société capitaliste et peut servir d'excellent point de départ pour l'analyse de ces dynamiques.

BIBLIOGRAPHIE

- Bichler, Shimshon et Jonathan Nitzan, «Capital Accumulation: Breaking the Dualism of "Economics" and "Politics"» In Ronen Palan (ed.) *Global Political Economy: Contemporary Theories*, New York and London: Routledge, 2000, Ch. 5. pp. 67-88.
- Bichler, Shimshon et Jonathan Nitzan, *The Global Political Economy of Israel*, London/Sterling, Pluto Press, 2002.
- Gagnon, Marc-André, « Structural Competition in the Global Pharmaceutical Business », colloque "Rethinking Capitalist Power" (Rethinking Marxism 2006), University of Massachusetts in Amherst, octobre 2006.
- Nitzan, Jonathan, "Differential Accumulation: towards a new political economy of capital", *Review of International Political Economy*, Vol. 5. N° 2., 1998, pp. 169-216.
- Nitzan, Jonathan, "Regimes of Differential Accumulation: Mergers, Stagflation and the Logic of Globalization", *Review of International Political Economy*, Vol. 8. N° 2., 2001, pp. 226-274.
- Veblen, Thorstein, *The Theory of Business Enterprise* [1904], New Brunswick and London: Transaction Publishers, 1996.
- Veblen, T., "Nature du Capital" [1908] in Veblen, T., *Les ingénieurs et le capitalisme*, Paris-Londres-New York: Gordon & Breach, 1971, pp. 106-162.
- Veblen, T., *Absentee Ownership; Business Enterprise in Recent Times: The Case of America* [1923], New Brunswick and London: Transaction Publishers, 1997.

Organisations financières et financiarisation des organisations

François L'ITALIEN

Département de sociologie, Université Laval ■

Les profondes transformations qu'accusent, de manière accélérée, les plus puissantes corporations du monde depuis la fin des années 1980 ont une cohérence qu'il importe d'analyser. En effet, du moment qu'on les rapporte à la dialectique interne qui les sous-tend, il est possible d'envisager ces transformations sous l'angle de la mise en place d'un régime d'accumulation financiarisée du capital, régime dont les mécanismes de régulation systémique de la pratique économique qui y opèrent se trouvent à restructurer les formes capitalistes antérieures en fonction de sa logique propre.

Moment charnière dans l'histoire récente de ce procès de *financiarisation* des organisations capitalistes, la montée en puissance de colossales organisations financières issues du monde anglo-saxon a sonné le glas du régime de propriété passive individuelle qui avait caractérisé le capitalisme managérial du XXe siècle. Propulsées par leur situation géopolitique dominante, ces organisations et leurs *money managers* se sont imposés comme sujets capitalistes hégémoniques en se portant acquéreurs du capital des grandes corporations vers la fin des années 1980, et ce, grâce à des mécanismes de mobilisation de l'avoir liquide de millions de salariés. Ces mécanismes ont été concomitants de la promotion, par les *money managers*, d'une conception dite *actionnariale* du contrôle des firmes (Fligstein, 2001), qui a élevé la *maximisation des rendements financiers futurs* de l'organisation au rang d'indice régulateur la contraignant à rationaliser ses interfaces financières.

Cette conception s'est d'abord traduite par l'imposition d'un impératif fonctionnel aux grandes organisations, soit l'atteinte d'un taux de rendement sur les capitaux propres

investis de 15 % à 20 %, comparativement à des taux moyens de 5 % au début des années 1980. Cet impératif, qui s'est délesté de tout ancrage dans un ordre économique et écologique concrets, s'est présenté comme une convention fixée arbitrairement par les organisations financières pour sélectionner et contrôler les organisations encastrées dans les formes préexistantes de division du travail. « Fixée arbitrairement » puisque cette convention, *comme toute autre convention financière*, n'est qu'un agrégat temporaire d'opérations spéculatives flottantes façonné par les décisions des plus puissants opérateurs financiers. En tant qu'elle médiatise les formes mimétiques d'orientation de l'action qui dominent la sphère financière, la convention agit en fait à titre de repère pragmatique sur lequel peuvent faire fond les stratégies des corporations dans la complexité croissante du système financier (Orléans, 1999). Plus encore : on pourrait avancer que les conventions qui régissent la finance capitaliste représentent l'idéaltype de l'opérativité caractérisant la régulation systémique de la pratique, *puisque l'objectivité de la règle qui en émane est produite par la rétroaction polycentrée des opérations les unes sur les autres, dans une sorte de boucle autoréférentielle définitive où la « règle » ne se fonde et ne renvoie plus qu'à l'arbitraire du processus par lequel elle est constamment modifiée*. En ce sens, le déploiement sans entraves de la logique de régulation systémique propre à la finance capitaliste ne représente rien d'autre que le soleil noir de la réflexivité politique et de l'historicité de l'économie.

Cette conception actionnariale du contrôle a aussi justifié l'implantation de dispositifs au sein de la corporation, qui l'ont contraint 1) à tout mettre en œuvre afin de valider et de reproduire l'emprise de ces conventions de rendements financiers et, 2) à assurer une maximisation de ces rendements au profit des

money managers sous la forme de flux de liquidités. Ultimement, ces mécanismes ont visé à refondre les limites opératoires de la corporation, en réarticulant les principales fonctions organisationnelles sous l'égide de la liquidité (Pineault, 2006). Parmi les mécanismes qui ont impulsé cette dynamique de liquéfaction, notons avec Morin (2006) :

- 1) *La rémunération en stock-options* du haut management, incitant ce dernier à diriger en fonction des rendements boursiers de la corporation.
- 2) *L'implantation de l'EVA (Economic Value Added)*, qui rapproche la gestion quotidienne de la corporation avec le cours boursier du titre, le management de la firme tendant désormais à s'orienter par la prise de décisions en flux tendus avec le système financier.
- 3) *La mise en place d'instances décisionnelles aux fins des money managers*. Prenant plusieurs formes, elles structurent notamment deux champs stratégiques : *le périmètre organisationnel de la corporation et les opérations de « liquéfaction » des actifs administrés*.

Les secousses qui agitent, de plus en plus fréquemment, les corporations, ne sont que les premières expressions de cette dynamique globale de restructuration financière. Parce qu'on ne lui oppose, pour l'instant, aucune limite substantielle telle que le respect des formes de vie sociale et écologique existantes, le mouvement impulsé par la finance capitaliste et ses *money managers* est en passe d'entraîner les pratiques économiques et les sociétés humaines avec elles dans une spirale délirante de jeux de puissances dont la logique affectera dans une proportion croissante les capacités politiques d'agir sur cette spirale.

Un régime salarial flexi-segmenté

Marie-Pierre BOUCHER

CAFCAS, UQÀM ■

Mes recherches visent à dégager et à expliquer la nature et les dynamiques du régime salarial contemporain. Je pose que ce régime peut être associé à une dynamique de flexi-segmentation. Il ne suffit pas seulement de constater la flexibilisation des conditions et des relations de travail, il s'agit en même temps de montrer comment elle éclaire l'éclatement du rapport salarial fordiste dans une dynamique de différenciation des rapports salariaux (segmentation). C'est d'ailleurs la raison qui explique que j'utilise la notion de *régime* plutôt que celle de rapport salarial. Le concept de rapport salarial renvoie à une configuration d'ensemble de « toutes » les relations salariales, alors que celui de régime permet de poser une cohérence dans la diversité des relations salariales, tout en

insistant sur cette diversité. Le globalitarisme est le cadre à partir duquel je vise à comprendre cette cohérence dans la diversité.

Ces recherches devraient permettre non seulement de montrer la cohérence entre les politiques publiques et les politiques organisationnelles, mais elles devraient aussi contribuer à l'analyse des inégalités et des dynamiques de valorisation du travail.

À l'instar de Pinard et de Gorz, j'intègre deux traditions distinctes de qualification de la segmentation : celle des Piore, Doeringer et Sabel, celle de Galbraith (1967). La première distingue un marché interne – celui de l'emploi – d'un marché externe essentiellement sur la base de critères d'organisation de la production et des ressources humaines, ainsi qu'en regard des normes du travail – cette qualification recoupe le concept de rapport salarial. La seconde qualification s'attarde aux modes de

commandement organisationnel et distingue alors un mode hiérarchique d'un mode identificatoire. Cette approche peut être stimulante en m'obligeant à rendre compte des dynamiques d'individualisation du rapport au travail (capital humain, responsabilisation face à l'employabilité) et de leur apparente contradiction avec une dynamique globalitaire, de même qu'elle peut contribuer à révéler les dynamiques de participation généralisée (capital cognitif, économie des services).

Le concept de globalitarisme a été développé dans ma thèse et il visait à mettre en évidence la rupture de l'articulation entre justice et efficacité typique des « trente glorieuses ». Il s'inscrit donc dans un cadre d'analyse du rapport entre sphères politique, économique et sociale.

Économiquement, le globalitarisme rend compte des caractéristiques du capitalisme

avancé (Pineault, 2006) ce qui implique aussi bien l'importance structurante du capitalisme corporatif-managérial sur le changement de nature de la propriété, du marché du travail (marché interne) et de l'organisation des facteurs de production depuis la fin du XIXe siècle, que des stratégies globales de valorisation du capital¹. Celles-ci, notamment dans le cadre d'accords de libéralisation (Ale, Alena, Zlea, OMC, etc.), révolutionnent l'équilibre entre économie et politique (Freitag et Pineault, 1999). Politiquement, le néolibéralisme, la juridicisation et le procéduralisme provoquent l'inconsistance de toute idée de justice. Pour les droits sociaux, par exemple, cette inconsistance signale l'arrimage des réformes sociales à de pures contraintes d'efficacité disciplinaire et économique, tels que la contrainte au travail et le ciblage fiscal des populations à risque.

Diverses études récentes ont synthétisé la complexité des relations salariales en distinguant le marché du travail entre trois grands segments de relations salariales. Il me semble qu'il serait plus juste, avant même d'essayer de les repérer dans la réalité, d'évoquer au moins six segments. Ces segments sont distingués selon le type de contrat, le mode de rémunération, les avantages sociaux et le pouvoir dont peuvent bénéficier les travailleuses et travailleurs, ainsi que l'encadrement législatif. 1) électrons *ultra-libres*², 2) professionnels et consultants autonomes, 3) employés, 4) travailleurs flexibles, 5) participants de l'économie sociale et, 6) travailleurs de l'économie informelle. La flexibilité serait l'axe de cette segmentation en tant que stratégie gouvernementale et patronale de gestion de la main-d'œuvre. Ainsi, tous les travailleuses et tra-

vailleurs pourraient être affectés par cette flexibilité, soit de manière directe par la flexibilité interne ou externe, soit de manière indirecte ou systémique. Par ailleurs, ce découpage des relations salariales doit permettre, d'une part, de comprendre comment la globalisation financière et productive génère, utilise ou accentue cette segmentation et, d'autre part, de mesurer son incidence sur la dynamique propre à chaque segment.

Je souhaiterais aussi que ces recherches contribuent aux réflexions actuelles sur la théorie de la valeur – plutôt que sur la quête d'un nouveau compromis « salarial » –, théorie à articuler à une réflexion sur les modalités contemporaines d'intégration des individus à la société.

¹ On parlera donc plutôt de globalisation que de mondialisation pour rendre compte de l'importance de la corporation dans cette dynamique. Le globalitarisme implique aussi un brouillage de frontières qui ne sont pas seulement spatiales ; elles sont aussi temporelles et institutionnelles.

² Pour rendre compte de l'idéologie ultra-libérale sur la formation et la sanction de ce segment.

Nuancer le discours sur la stratégie d'entreprise : la recherche de flexibilité et les conventions collectives de longue durée

Pier-Luc BILODEAU

Département des relations industrielles,
Université Laval

Le refrain est connu, avec l'élimination des barrières protectionnistes, la montée consécutive de la concurrence internationale, la diversification des goûts des consommateurs et la pression grandissante des actionnaires pour plus de rendement, l'entreprise, au tournant du XXIe siècle, prend le virage de la flexibilité. La répétition de cet état de la situation, ainsi que de la solution prescrite, est au cœur même de la littérature de gestion des dernières années.

Similairement, de nombreux écrits en sociologie du travail rendent aujourd'hui compte de l'adoption de mesures de flexibilisation par les entreprises. C'est le cas des travaux de Mercure (1996, 2001) où, constatant l'évolution des pratiques de gestion au cours des trente dernières années, l'auteur affirme que la stratégie d'entreprise contemporaine est caractérisée par « la quête de flexibilité tous azimuts ».

Une limite à la flexibilité : les conventions collectives de longue durée

Une convention collective est une « entente écrite relative aux conditions de travail conclue entre une ou plusieurs associations de salariés et un ou plusieurs employeurs ou associations d'employeurs » (Dion, 1986 : 132). Cette entente fixe ainsi des règles, dérogatoires vis-à-vis des droits de gérance, qui ont, dans une certaine mesure, force de loi.

Le 11 mai 1994, l'Assemblée nationale du Québec adopte le Projet de loi 116. Celui-ci apporte divers amendements au *Code du travail*, dont le déplaçonnement de la durée des conven-

tions collectives, jusqu'alors limitée à trois ans. À partir de cette date, les parties peuvent donc décider, conjointement et sans limite, d'une durée, sauf dans le cas d'une première convention collective, laquelle expire toujours après un maximum de trois ans.

Tel que l'indiquent les tableaux 1 et 2, le déplaçonnement de la durée des conventions collectives a bel et bien eu un impact sur les pratiques. Ainsi, entre 1994 et 2005, la proportion de conventions collectives dont la durée excède 36 mois est passée de 9% à plus de 55%, malgré un bref recul entre 2000 et 2002.

Tableau 2

Répartition (%) des conventions collectives signées entre le 1er janvier 2003 et le 31 décembre 2005, selon la durée

Durée	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
36 mois ou moins	91	79.2	71.1	64.2	64.3	56.9	58.1	59.8	59.2
37 à 59 mois	4.4	12.7	17.1	19.7	19	26	24.4	23	22.8
60 mois et plus	4.6	8.1	11.8	16.1	16.7	17.1	17.5	17.2	18
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Boutet (2004 : tableaux 1A et 1B).

Tableau 1

Répartition (%) des conventions collectives signées entre le 1er janvier 1994 et le 31 décembre 2002, selon la durée

Durée	2003	2004	2005
36 mois ou moins	42.7	43.6	44.3
37 à 60 mois	39.1	41.4	42.7
61 mois et plus	18.2	14.9	13.0
Total	100	100	100

Sources : Pelletier (2004, 2005, 2006 : tableau A-05).

Flexibilité et paix industrielle

Un survol des débats publics précédant l'adoption du Projet de loi 116 permet de faire un constat pour le moins étonnant en regard de ce qui précède : les changements apportés à la législation du travail en matière de

durée des conventions collectives répondent à une revendication du patronat québécois à laquelle se sont opposées, de façon générale, les organisations syndicales. Dans leurs mémoires, le Conseil du patronat du Québec (CPQ) et l'Association des manufacturiers du Québec (AMQ) saluent la volonté du Législateur de supprimer la limite imposée aux parties quant à la durée des conventions collectives et mettent l'accent sur l'impératif d'une plus grande stabilité en matière de relations du travail. Mais comment expliquer, en regard du discours sur la flexibilité, que les employeurs cherchent à fixer les conditions de travail de leurs salariés syndiqués pour une plus longue période?

Le *Code du travail* prohibe le recours à la grève ou à tout autre moyen de pression apparenté pendant la durée de la convention collective. Une convention collective de longue durée contribue donc à réduire la fréquence des périodes où un employeur peut faire face à un conflit de travail. C'est par leur volonté de réduire ce risque de pertes financières potentielles que le CPQ et l'AMQ expliquent leur position à l'égard de la durée des conventions collectives. La question de l'investissement est ici centrale. Les mêmes considérations d'attraction et de satisfaction des actionnaires pousseraient les gestionnaires d'entreprises à chercher à flexibiliser le plus possible leurs organisations dans le but d'atteindre un rendement maximal ainsi qu'à adopter et revendiquer des mesures de stabilisation, de sorte que leurs activités ne présentent pas une incertitude susceptible de décourager les investisseurs. La finance exercerait donc des pressions contradictoires sur les gestionnaires, d'où le paradoxe lié à la recherche simultanée de modèles flexibles d'organisation de la production et d'une certaine stabilité dans les

relations du travail.

Il apparaît donc que la flexibilité ne soit pas le seul objectif au cœur de la stratégie de l'entreprise. La stabilité, au moins en matière

de relations du travail, semble également y revêtir une certaine importance. Ce constat permet de jeter un regard critique sur la correspondance entre le discours et les pratiques

gestionnaires ainsi que de mettre en perspective les résultats de certains travaux en sociologie du travail.

Un mot de l'éditeur

(suite de la page 1)

Les contributions réunies dans ce cahier donnent un aperçu des enquêtes qui se mènent au sein et autour d'un collectif québécois d'analyse, le CAFCA, qui cherche à renouveler la compréhension du capitalisme avancé en appuyant plus particulièrement ses travaux sur l'étude du procès de financiarisation qui le traverse et le conditionne massivement

aujourd'hui. Convoquant plusieurs traditions disciplinaires, telles que la sociologie, l'histoire, la philosophie et l'économie politique, et réinterprétant les thèses sur le rapport entre économie et société chez des auteurs fondamentaux, dont Marx, Weber, Simmel, Veblen, Commons et Keynes, les analyses menées au sein du CAFCA renouent avec l'ambition sociologique et philosophique d'une saisie générale de la nature de la dynamique sociale qu'est le capitalisme, en même temps qu'elles contribuent à approfondir la connaissance des spécificités

historiques propres à cette dynamique dans ses rapports avec la société. Il faut donc comprendre les textes qui suivent comme autant de contributions au renouvellement d'une perspective critique du capitalisme avancé, perspective visant à accroître la conscience que nous pouvons avoir des contraintes que ce dernier reproduit à une échelle élargie, et qui pèsent de plus en plus lourdement sur les formes de vie naturelle et symbolique.

Les nouvelles figures de travailleurs du savoir : vers une précarisation de l'emploi et un effritement des protections sociales?

Catherine BEAUDRY,
Département des relations industrielles,
Université Laval

À la fin des années 1960 et au début des années 1970, Touraine et Bell¹ postulaient le passage d'une société industrielle vers une société postindustrielle. L'idée d'une transformation du modèle de développement économique des sociétés capitalistes s'est depuis répandue dans la littérature. En fait, la référence à l'économie du savoir permet de qualifier le modèle actuel. L'appellation de *l'économie du savoir* indique plus exactement que le changement majeur réside dans l'importance grandissante du savoir, source de croissance étonnamment disproportionnée par rapport au reste de l'économie. Précisément, l'économie du savoir est celle qui fait appel à une proportion significative de travailleurs hautement qualifiés qui ont la capacité de produire des idées et de créer des savoirs pour trouver et appliquer des solutions à valeur ajoutée et pour fournir des avis spécialisés.

Or, le développement de l'économie du savoir bouleverse actuellement les acquis des entreprises nord-américaines, les formes traditionnelles d'organisation du travail et de régulation de l'emploi étant remises en question. En effet, le modèle privilégié en regard des travailleurs du savoir devient celui des groupes de projet. Ceux-ci impliquent la création de dispositifs autour d'un projet donné. Le groupe est alors constitué d'experts possédant des compétences et des savoirs différents, dépendamment des exigences propres à chaque projet. Par ailleurs, les dispositifs ont tendance à être temporaires et

uniques puisque, une fois le projet terminé, l'équipe est dissoute et les experts rejoignent un autre projet, au sein de la même entreprise ou dans une autre entreprise. Cette façon de faire permet la diffusion des innovations et des savoirs acquis au cours du projet.

Cette forme collective d'organisation du travail a un impact important sur la relation d'emploi. En effet, dans le cadre des groupes de projet, les travailleurs du savoir peuvent être sollicités uniquement pour la durée d'un projet. La précarisation de la relation d'emploi devient alors la tendance, et ce, même pour les bons emplois, sous prétexte de réunir des savoirs différents, favorisant l'innovation. La relation entre les parties s'apparente alors de plus en plus à une négociation individuelle basée sur les impératifs du marché. Par contre, il importe de mentionner que tous les travailleurs du savoir ne sont pas dans une telle situation de travail atypique. Plusieurs employeurs tentent de retenir le personnel hautement qualifié le plus longtemps possible. Malgré cela, on remarque qu'au sein de la Silicon Valley, figure emblématique de l'économie du savoir, l'emploi a tout de même tendance à être volatile et incertain pour la majorité des travailleurs du savoir (Benner, 2002).

Victimes des fluctuations relatives au marché du travail, les employés qui se trouvent dans une situation de travail atypique doivent donc être plus mobiles que les travailleurs standards, ce qui n'est pas sans conséquence sur les protections sociales. C'est que le phénomène du travail atypique se développe depuis plusieurs années alors que les lois du tra-

vail, conçues à l'origine pour apporter un minimum de protection sociale aux salariés traditionnels, n'ont pas été adaptées pour prendre en compte ces réalités nouvelles (Bernier et al., 2003). En effet, en Amérique du Nord, les protections sociales sont fondées sur l'entreprise, c'est-à-dire qu'elles sont liées à un employeur spécifique. Or, chez les travailleurs du savoir, le lien d'emploi peut être temporaire dans le cadre des équipes de projet. Il devient alors difficile de déterminer si les travailleurs atypiques auront accès aux régimes de protection, ceux-ci étant parfois exclus du champ d'application du droit du travail. C'est ainsi que les protections sociales habituellement accessibles aux travailleurs standards le sont plus difficilement pour les travailleurs du savoir attirés à des équipes temporaires.

Ainsi, au nom d'une diffusion la plus vaste possible des savoirs et d'une propagation des innovations, la situation des travailleurs pourrait évoluer vers une plus grande insécurité. Les nouvelles formes organisationnelles favorisent en effet la réunion d'experts uniquement pour la durée d'un projet déterminé. Le prix à payer pourrait être une précarisation de l'emploi et l'absence de protections sociales, puisque les travailleurs du savoir ne sont pas liés à une entreprise spécifique dans le cadre d'une mobilité externe accrue. Cette catégorie de travailleurs, qu'on présente le plus souvent comme choyée, pourrait donc connaître une situation de vie plus difficile dans l'avenir en raison des impératifs de l'économie du savoir.

¹La bibliographie est disponible sur demande auprès de l'auteure.

Adhésion / renouvellement 2007

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse (rés. ou bur.): _____

Ville : _____ Province : _____ Code Postal : _____

Tél. (rés.) : () _____ Tél. (bur.) : () _____ Téléc. : () _____

Courriel : _____ Institution d'attache : _____

Sexe : Féminin Masculin Discipline : Anthropologie Sociologie

J'accepte que mon nom soit transmis pour sollicitations (ex. : autres associations, colloques, médias, etc.)

STATUT

administrateur-trice chargé-e de cours chercheur-e étudiant-e

professeur-e professionnel-le retraité-e sans emploi

CHAMPS D'INTÉRÊT (domaines ou aires de recherche)

COTISATION 2007

Pour devenir membre de l'ACSALF, il suffit de s'acquitter de la cotisation (25\$ ou 55\$, selon le cas). Les membres bénéficient également du tarif réduit pour abonnements aux revues offertes par l'association.

Abonnement	Membre étudiant* (25\$ + ...)	Membre régulier (55\$ + ...)
Anthropologie et sociétés	20,00\$ <input type="checkbox"/>	32,00\$ <input type="checkbox"/>
Recherches Amérindiennes au Québec	35,00\$ <input type="checkbox"/>	39,00\$ <input type="checkbox"/>
Recherches sociographiques	25,00\$ <input type="checkbox"/>	38,00\$ <input type="checkbox"/>
Sociologie et sociétés	26,00\$ <input type="checkbox"/>	36,00\$ <input type="checkbox"/>
TOTAL :	25,00\$ + _____ = _____ 25,00\$ (sans revue) = 25,00\$	55,00\$ + _____ = _____ 55,00\$ (sans revue) = 55,00\$

*Joindre une photocopie de votre carte d'étudiant-e. (obligatoire)

Mode de paiement : carte de crédit (Visa MC) No de carte : _____ exp. : _____

chèque ci-joint (libellé à l'ordre de ACSALF) Signature : _____

Merci de remplir le formulaire et d'en transmettre une copie à une ou un collègue.